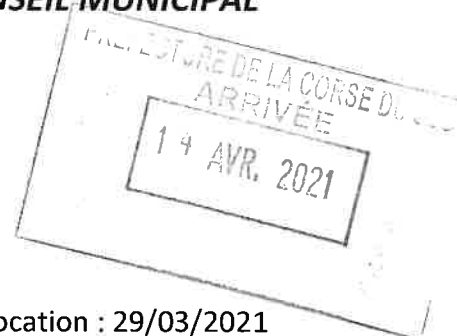


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 15/2021

Séance du 07 avril 2021



OBJET : Attribution de subventions.

Nombre de membres : **11**

Afférents au conseil : **11**

En exercice : **11**

Date de la convocation : 29/03/2021

Date d'affichage : 29/03/2021

Ayant délibéré : 9 Votés Pour : 9

Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et un, le sept avril à seize et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Madame MURRUCCIU Karine a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	
M. BRUNETTI Alain	Etaient absents
M. MARTINO Enzo	Mme GUIQUET Sandra
M. FOATELLI Jean-Claude	
M. BASTIANELLI Francis	
M. BRANDIZI Pierre	
M. CASALTA Jean-Philippe	
Mme MURRUCCIU Karine	
M. VANNI Alain	

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les demandes de subventions formulées par divers organismes et associations parvenues en Mairie depuis le 01 janvier 2021 :

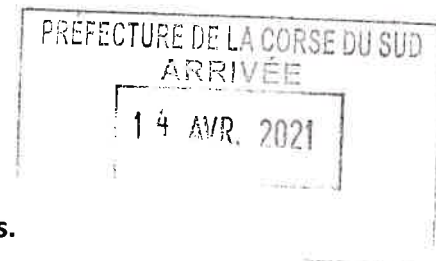
- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU sollicite une aide financière pour l'organisation de festivités à l'occasion de la fête patronale (accueil des confréries, repas).
- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI sollicite une aide financière afin de réaliser les actions suivantes : stérilisation de chats.

- L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE COZZANO sollicite une aide financière afin de subvenir aux besoins tels que : achat de logistique, achat de matériel.
- L'ASSOCIATION INSEME sollicite une aide financière afin de développer son activité (aide aux personnes qui vivent en Corse et qui doivent se rendre sur le Continent pour raison médicale).
- L'ASSOCIATION LA MARI DO sollicite une aide financière afin de développer son activité (lutte contre le cancer, soutien moral et financier aux malades et à leurs familles dans leur combat pour la vie).
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER sollicite une aide qui permettrait au Comité de mener différentes actions (aide à la recherche, aide aux malades, aide à la prévention et au dépistage).
- L'ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUE sollicite une aide financière afin d'aider les 130 000 personnes atteintes de Sclérose.

Monsieur BRUNETTI Alain, secrétaire de l'Association I GHJATTI LIVISANI, par ailleurs adjoint au Maire, n'a pas participé aux débats.

Après avoir ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux organismes et associations les subventions suivantes pour un montant total de 1 850 euros :

- L'ASSOCIATION SANT'AUSTINU : **400 euros.**
- L'ASSOCIATION I GHJATTI LIVISANI : **400 euros.**
- L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE COZZANO : **150 euros.**
- L'ASSOCIATION INSEME : **250 euros.**
- L'ASSOCIATION LA MARI DO : **250 euros.**
- LE COMITE DE LA CORSE DU SUD DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER : **200 euros.**
- L'ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUE : **200 euros.**



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 07/04/2021

Le Maire
Jean-Luc MILLO

